

UN CHIRURGIEN ARDENNAIS AU XVII[e] SIÈCLE

Jean BIENAISE

Il a été tiré 25 Exemplaires sur papier Japon

N°

Dr Georges BOURGEOIS

[DOCTEUR DE] LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX
[E]T LAURÉAT DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE
DE REIMS

UN CHIRURGIEN ARDENNAIS AU XVIIe SIÈCLE

Jean BIENAISE

Sa Vie — Son Œuvre

REIMS
IMPRIMERIE MATOT-BRAINE

1910

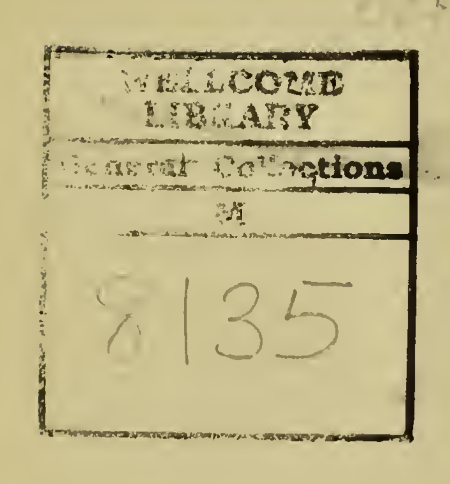
DU MÊME AUTEUR :

Kyste hydatique du foie chez un enfant de cinq ans. (*Union médicale et scientifique du Nord-Est*, 30 mars 1908.)

L'impôt sur la bière à Fumay, de 1654 à 1789. (*Revue historique ardennaise*, janvier-février 1907.)

La Confrérie de Notre-Dame de Divers-Monts, à Fumay. — Brochure in-8° de 96 pages avec gravures. — Reims, imp. Matot, 1908.

Le lieu de naissance du Chirurgien ardennais Jean Bienaise. (*Revue historique ardennaise*, mars-avril 1910.)





A MES PARENTS

*En témoignage de profonde affection
et de vive reconnaissance.*

A MES AMIS

A MES MAITRES

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE L'HOTEL-DIEU

DE REIMS

A MES MAITRES

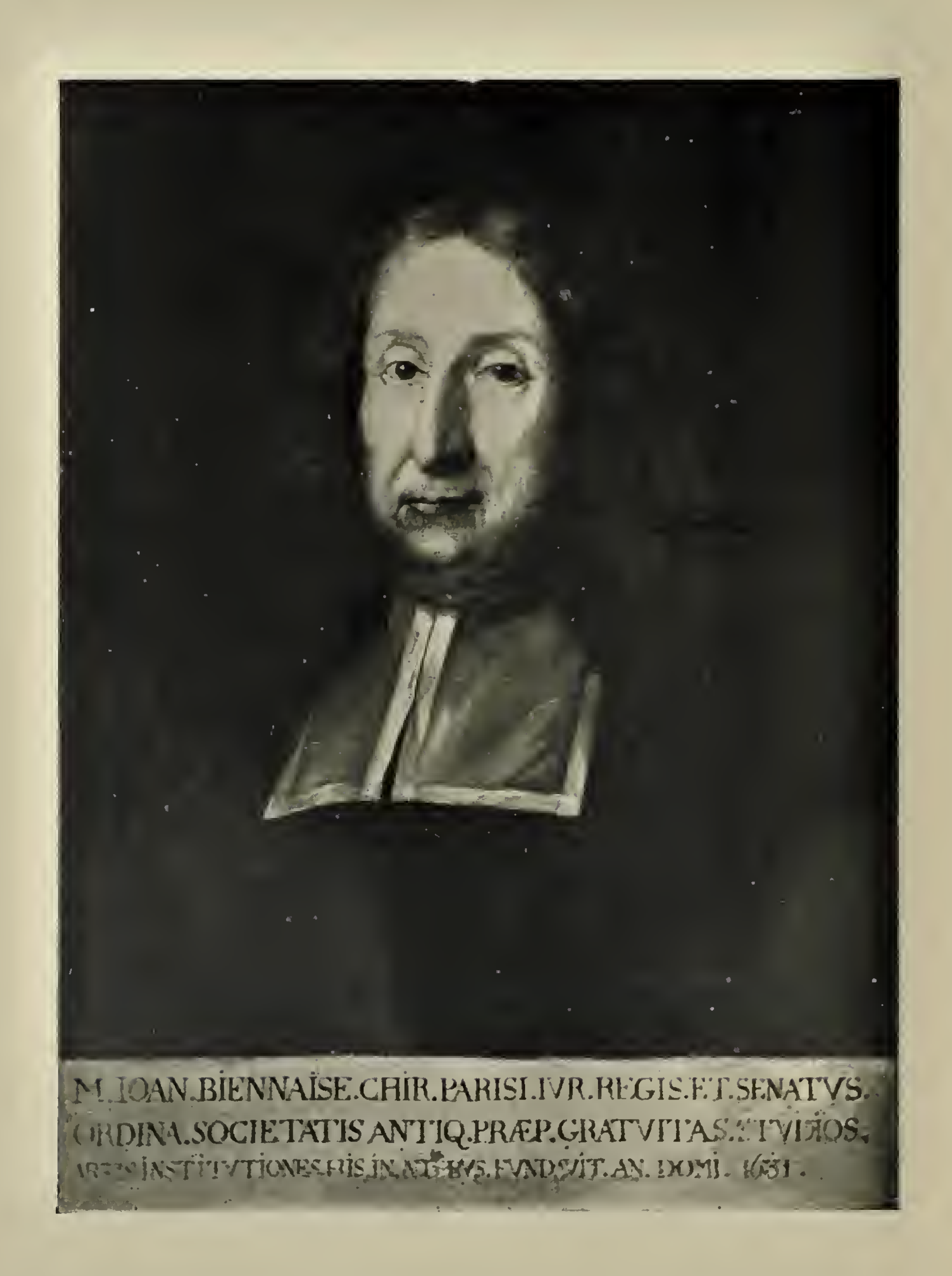
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES HOPITAUX

DE PARIS

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR GILBERT

Professeur de Thérapeutique à la Faculté de Médecine
Médecin de l'Hôpital Broussais
Membre de l'Académie de Médecine
Officier de la Légion d'honneur


M. IOAN. BIENNAISE. CHIR. PARISI. IVR. REGIS. ET. SENATVS.
ORDINA. SOCIETATIS ANTIQ. PRÆP. GRATVITAS
INSTITVTIONES AN. DOMI.



INTRODUCTION

Un de nos excellents maîtres de Reims, le Docteur O. Guelliot, en félicitant dans la *Revue historique Ardennaise* (1) le Docteur Louis Héchemann de l'importante contribution qu'apportait à la biographie ardennaise sa thèse inaugurale sur le baron Jean-Nicolas Corvisart (2), trouvait toutefois son jeune confrère un peu sévère en ne citant que cinq Médecins ardennais « dont le souvenir mérite d'être conservé ».

Au célèbre médecin de Napoléon, à Bienaise dont nous allons parler, à Saint-Yves, « le premier des oculistes français à son époque », à Bénomont, membre, puis doyen de l'Académie royale de chirurgie, à Caqué, lieutenant du premier chirurgien du Roi et chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, il eut pu ajouter, disait-il, « les noms du gynécologue

(1) Janvier-Février 1907, pp. 46 et suiv.

(2) *Un Médecin ardennais : Corvisart* (1755-1821), par le Docteur Louis Héchemann. — Paris, imp. Michalon, 1906 ; in-8°, 102 pages.

Bernutz, membre de l'Académie de médecine ; de Dugès, professeur à la Faculté de Montpellier ; de l'anatomiste Gavard ; de l'historien Massuet ; de Ninnin, le traducteur de Celse ; de Sandras, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris et auteur d'un Traité des maladies nerveuses qui eut son heure de célébrité ».

Si donc la terre d'Ardenne, dont les soldats s'appellent : Turenne, La Marck, Macdonald et Chanzy ; les théologiens : Robert de Sorbon, Mabillon, Jean Gerson et Billuart ; les savants : Lefebvre-Gineau, Jamin et Boucher de Perthes ; les historiens : Taine et ce demi-fils d'Ardenne, Michelet, si la terre d'Ardenne, disons-nous, s'enorgueillit, à bon droit, de toutes ces gloires, n'est-il pas juste aussi qu'elle inscrive en fière gratitude les noms de ces médecins éclairés, sagaces, érudits, de ces chirurgiens brillants, audacieux, habiles, qui mirent leur science et leur dévouement au service de leurs semblables ?

Et cependant, ils sont bien oubliés ! et « c'est avec raison que Rayeur a pu dire en parlant des Ardennais célèbres autrefois, inconnus aujourd'hui : « Nous connaissons des pays qui ont autrement le culte de leurs grands hommes ». Le Docteur Héchemann, nous l'avons dit, a rappelé le souvenir de Corvisart, dans une thèse très curieuse et très intéressante. A notre tour, tirant de l'injuste oubli où il est tombé le nom du chirurgien Jean Bienaise, nous apportons notre pierre à l'édifice qui s'élève

lentement en l'honneur des hommes illustres de la petite patrie (1).

Aussi bien, il nous a toujours plu de jeter un regard sur le passé. Les loisirs que nous laissaient nos études, nous les avons consacrés à écrire l'histoire de la corporation des ouvriers ardoisiers, nos concitoyens, au milieu desquels nous voulons exercer notre profession. Nous désirons tenir auprès d'eux la place qu'occupa le Docteur Adolphe Hamaide, qui exerça la médecine dans notre pays natal pendant plus de quarante années. C'est en le voyant à l'œuvre que nous avons senti s'éveiller en nous la vocation médicale : nous saluons ici sa mémoire vénérée en déclarant que notre ambition est de marcher sur les traces de cet homme qui passa en faisant le bien.

A Reims, si riche en souvenirs, où nous avons fait nos études, nous avons été l'élève, soit à l'Ecole de Médecine, soit à l'Hôtel-Dieu, pendant nos années d'externat et d'internat, de MM. Henrot, Langlet, Bagneris, de Bovis, Bruandet, Chevy, Colleville, Guelliot, Harman, Hoël, Jacquinet, Lardennois, Luton et Simon. Qu'ils veuillent bien être assurés de notre sincère reconnaissance ! Nous prions tout particulièrement notre maître bien cher, M. le Docteur O. Guelliot, chirurgien des Hôpitaux, d'agréer l'expression de notre profonde gratitude. Non content de nous faire profiter à l'hôpital, quand

(1) Nous tenons à remercier ici notre excellent ami, M. Gaston Robert, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, dont l'aimable érudition nous fut souvent d'un grand secours.

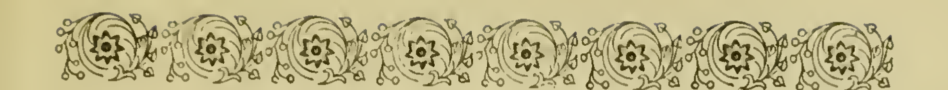
nous avions l'honneur d'être son interne, des leçons de son expérience, il a bien voulu nous encourager dans la voie des études historiques et nous prodiguer ses conseils autorisés au cours de ce travail. Nous demandons également à M. le Docteur Lardennois, chirurgien des Hôpitaux, d'accepter nos vifs remerciements pour les marques de sympathie qu'il nous a si souvent témoignées et le bienveillant appui qu'il nous a toujours prêté.

A Paris, M. le Professeur Bar, à la Clinique d'accouchements Tarnier et M. le Professeur agrégé Broca, chirurgien de l'Hôpital des Enfants-Malades, furent nos maîtres dévoués. Nous garderons leur souvenir ainsi que celui de M. le Professeur agrégé Launois, qui nous réservait le plus aimable accueil dans son service de l'Hôpital Lariboisière.

Nous adressons à notre éminent compatriote, M. le Professeur Gilbert, l'hommage de notre respectueuse reconnaissance pour le grand honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de cette thèse.

PREMIÈRE PARTIE

La Vie de Jean BIENAISE



CHAPITRE PREMIER

Son lieu de naissance — Sa famille

Sept villes de la Grèce, si nos souvenirs sont fidèles, se disputaient la gloire d'avoir donné le jour à Homère. Deux cités seulement, peut-on dire — sans vouloir assurément tenter aucun rapprochement entre l'aède immortel et notre chirurgien — revendiquaient jusqu'ici, d'après les biographes, l'honneur d'avoir vu naître Jean Bienaise : Mézières, aujourd'hui chef-lieu du département des Ardennes, en ce temps-là place forte du duché de Rethélois, et Mazères, de nos jours petite ville du département de l'Ariège, alors bourgade importante du comté de Foix, près de Pamiers.

Si l'on consulte, en effet, les auteurs de biographies, de dictionnaires de sciences médicales ou d'histoires de la médecine et de la chirurgie qui ont consacré à Bienaise de trop courtes notices, on s'aperçoit bientôt, que s'ils s'accordent presque tous à placer la date de sa naissance en l'année 1601, ils

diffèrent par contre, nous l'avons vu, sur le lieu où il est né.

D'où vient donc cette diversité d'opinions ? En voici, croyons-nous, l'explication.

Un des premiers auteurs — sinon le premier — qui ait parlé de Bienaise est Jean Devaux qui disait dans son *Index funereus* : « *Joannes Biennaise*, *Maceriacus* » (1).

Or, plusieurs termes du glossaire topographique de la France, tels que Mazère, Mazères, Mazières, Maizières, Mézières, etc., viennent du latin *maceria* ou *maceries* qui signifie « clôture en pierres sèches » et par extension, une maison ou un groupe de maisons renfermées dans une semblable clôture (2).

Comment alors traduire *Maceriacus ?*

Sera-ce par Mazères, célèbre par son château des comtes de Foix, où Gaston Phœbus, en 1389, donnait au roi Charles VI des fêtes magnifiques et où était né, en 1489, le vaillant capitaine Gaston de Foix, tué à la bataille de Ravenne ?

Sera-ce par Mézières, ainsi appelée à cause du château qu'Erlebalde, comte de Castrice, y avait, contrairement aux usages du temps, bâti en pierre au xe siècle et non parce que des serfs du Dormois étaient venus au xie siècle y construire d'humbles

(1) *Index funereus chirurgorum parisiensium ab anno 1315 ad annum 1714*. — Paris, Ganeau, 1714 ; pp. 59 et suiv.

(2) C'est aussi du diminutif *Maceriola* que proviennent Mazerolles, Mazeyrolles et Mezerolles.

habitations, et se placer sous la protection du château ? (1)

Ces deux villes étant les plus importantes, les deux solutions, nous l'avons dit, furent donc adoptées par les divers biographes.

Cependant, l'abbé Bouillot, dans sa *Biographie ardennaise* (2), sous prétexte que la famille de Bienaise n'était pas inconnue à Mézières-sur-Meuse — car il faut dire que la province de Champagne renfermait dans ses limites cinq lieux de ce nom — le classait résolument, pour ce motif, « parmi les Ardennais qui ont honoré leur patrie en se rendant utiles à l'humanité ».

Le nom de Bienaise se rencontre, en effet, très fréquemment dans les archives de Mézières. On trouve les noms de Jeannot Bienaise et de Jean Bienaise en 1501, de Jehan Bienaise en 1505 (3), de Jean Bienaise le Jeune, parmi les mainbours ou comptables de la léproserie en 1523; de Gérard Bienaize en 1552, de François Bienaise en 1597 (4).

(1) *Notice historique sur le canton de Mézières*, par Dom Albert Noel. — Reims, Matot-Braine, 1879.

(2) *Biographie ardennaise*, par l'abbé Bouillot. — Paris, Mézières, 1830.

(3) *Archives de Saint-Lazare*, E. 1. — Sur la léproserie de Saint-Ladre ou maladrerie de Saint-Lazare, consulter : *La Léproserie de Mézières*, par Paul Laurent, 1889.

(4) Dans une reddition de comptes faite par les héritiers de Nicolas Georges et de Colesson Hubert, en leur vivant mainbours et receveurs de la ville de Mézières, du 1er octobre 1552 au

En outre, un Nicolas Bienaise est chirurgien à Mézières en 1621 (1), un Mathieu Bienaise, membre du Conseil de la ville de 1639 à 1653 (2) et un Jean Bienaise, aussi conseiller de la ville de 1653 à 1671 (3). Enfin, le 29 avril 1656, Jean Bienaise, maître chirurgien, demeurant à Mézières, est nommé par le Conseil, chirurgien ordinaire de l'hôpital de Mézières (4).

A Charleville également (5), parmi les élèves du

30 septembre 1553, on lit : « item à Nicolas Soileau, paveur, pour dix-neuf toizes de pavé à xviii s. la toize qu'il a faict, assavoir au long du pont d'Arches ès endroitz des piliers, au dessoulz la chappelle dudict pont, au devant de la maison Jean Hannequin, lesnel, tirant aux penstil et au devant de la maison Gérard Biennaize... » *Archives de Mézières*, E. 745. — Baptême le 3 avril 1597, de Catherine, fille de François Biennaise et de Robin... GG I.

(1) « 9 mars 1621 : Mandats et quittances de 100 sous délivrés à Henry Boulon, docteur en médecine et Nicolas Bienaise, chirurgien demeurant à Mézières, pour avoir visité Jablet Coche, âgée de 40 ans ou environ, femme de Jacques Wuillième, soupçonnée d'être atteinte de la lèpre. » *Arch. hospit. de Mézières*, III. E. 4.

(2) *Archives communales de Mézières* : BB. 4 (regist. de délib).

(3) *Ibid.;* la signature J. Bienaise est dans une délibération du 18 décembre 1653 (fol. 205 v°).

(4) *Ibid.;* fol. 222. — Quelques-uns de ces renseignements nous ont été très obligeamment communiqués par M. P. Laurent, archiviste des Ardennes ; nous l'en remercions vivement.

(5) Les Bienaise de Charleville provenaient sans doute de Mézières. Quand Charles de Gonzague, dit Dom Albert Noel, eut résolu de fonder Charleville, il accorda aux nouveaux habitants de tels privilèges que bon nombre de bourgeois sollicitèrent la faveur d'être admis à y participer et quittèrent leur ancien séjour pour venir demeurer dans la jeune cité.

collège figure en 1777 un Nicolas Bienaise (1). Quelques années plus tard, le 7 novembre 1780, l'inventaire des archives municipales mentionne le mariage de Jean-Baptiste Delahaut, « bachelier-ès-lois, procureur et notaire en la baronnie des Potées », avec Louise-Charlotte Bienaise (2). Dans la milice bourgeoise de cette ville, qui sous certains aspects était une sorte de garde nationale, nous relevons encore en 1789 un Charles-Louis Bienaise comme enseigne (3).

Ces citations, d'une sècheresse fastidieuse, ont du moins le mérite de démontrer que les Bienaise étaient nombreux à Mézières et dans les environs et que certains d'entre eux y exerçaient la chirurgie. Si l'on ajoute que, dans le comté de Foix et à Mazères en particulier, le nom est totalement inconnu, on comprendra facilement que Bouillot ait revendiqué Jean Bienaise pour les Ardennes et surtout pour Mézières.

A sa suite, nous allions le faire naître à Mézières — la fréquence de son nom dans les papiers de la ville nous y autorisant à défaut de l'acte de naissance que nous n'avions pu retrouver dans les registres paroissiaux — quand, par une heureuse fortune, un extrait de son testament nous tomba sous les yeux.

(1) *Archives de Charleville*, GG. 71.

(2) *Ibidem*. GG 94.

(3) *Notice historique sur le canton de Charleville*, par Dom Albert Noel. — Reims, Matot-Braine, 1890.

Il débutait ainsi : « *Je soussigné, Jean Biennaise, natif de Renwoy* (1) *en Champagne, près Charleville et Maizières*... ». Le problème est donc maintenant résolu : Jean Bienaise est né à Renwez (2).

C'est aujourd'hui un gros village de 1.500 habitants, siège d'un chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Mézières. C'était alors le chef-lieu du marquisat de Montcornet. D'une origine très ancienne (3), puisqu'il remonte au moins à la fin du XIIe siècle, il fut brûlé, pendant la guerre qui éclata sur la fin du règne de Louis XI, entre la France et l'Empire, avec quarante autres villages des environs de Mézières, par l'archiduc Maximilien, en représailles des ravages commis par les Français dans le Hainaut. Incendié de nouveau en août 1653, par un détachement de l'armée espagnole qui assiégeait Rocroi et voulait se garantir des troupes de Turenne, campées devant Mouzon, tout devint la proie du feu,

(1) Ce nom se lit de différentes manières dans nos vieilles chartes : *Rennevez*, *Renvoï*, *Renhoi*, *Renvoye*, *Renwé*, *Ramway*, etc...

(2) A cette époque, on avait l'habitude d'indiquer comme lieu d'origine d'un auteur non pas le lieu de naissance lui-même, mais la ville connue la plus rapprochée. Ainsi, d'Estrebay et Jacques de Nouvion qui étaient presque les compatriotes de Bienaise sont qualifiés de *Remi* ou de *Remenses*. Cf. Docteur O. Guelliot, *Le pays natal, le nom et la famille du poète ardennais Vulteius*. — *Revue hist. arden.* Mars-Avril 1907.

(3) Consulter : *Notice historique sur le canton de Renwez*, par Dom A. Noel. — Reims, Matot-Braine, 1884, et *Monographie de l'ancien Marquisat de Montcornet en Ardennes*, par J.-B. Lépine. — Charleville, Letellier, 1862.

à l'exception de deux ou trois maisons situées au-dessus de la fontaine de la Pisselotte, comme on le lit dans un vieux titre reçu par Chopplet, notaire royal à Renwez, le 20 mai 1697.

Dès lors, il n'est pas étonnant que Michelet, dont la mère était de Renwez, ait écrit : « Le village... lui-même était un lieu parlant. Placé au bord de la frontière, il a connu tous les fléaux : la guerre, le feu, la peste... Partout où vous creusez, vous trouvez des débris d'incendie et des ossements. On comprend que chez l'habitant le sérieux aille parfois jusqu'à la dureté ; on a souffert et l'ennemi est toujours à deux pas. » (1)

C'est dans ce pays déshérité que naquit donc Jean Bienaise en 1600 ou 1601. On a généralement adopté la date de 1601, parce que Jean Devaux déclare qu'il mourut octogénaire en 1681 (2). Il nous est impossible d'être plus précis, car les registres paroissiaux de Renwez ne remontent qu'à 1606. Nous les avons consultés et le nom de Bienaise y est très fréquent. Notre chirurgien lui-même y est mentionné, dans cet acte de baptême du 15 septembre 1664 :

« *A esté baptisé Jean-Baptiste Bienaise, filz de Me Mathieu Bienaise et de Elisabeth Pérot ; ses parin et marine Me Jean Bienaise me chirurgien demt à Paris et Barbe Bienaise fille dudit Me Mathieu Bienaise.* »

(1) *Ma Jeunesse*, par J. Michelet. — Paris, Flammarion.

(2) *Obiit octogen[illegible]s 21 dec. anni 1681.*

Ce Mathieu Bienaise était chirurgien, car les minutes de Marchaut, notaire à Mézières, mentionnent une vente faite par « Mathieu Bienaise, maître chirurgien, demeurant à Renwez, à Jeanne Romain, fille non mariée, demeurant ci-devant à Boulzicourt et à présent de service au château de Sedan, de la part et portion à lui appartenant du chef d'Elisabeth Pérot sa femme, dans une maison et jardin sis à Boulzicourt, pour la somme de 15 livres (7 juin 1661) (1) ». Il avait eu d'autres enfants : Léonard et Barbe, jumeaux, baptisés le 11 septembre 1656 et François-Laurent, baptisé le 19 août 1657 ; il mourut le 26 juillet 1665 (2). Ces détails ont quelque utilité, puisqu'ils nous permettront, comme on le verra par la suite, de pouvoir affirmer qu'il était le frère de Jean Bienaise.

Il nous reste à dire nos hésitations sur l'orthographe à adopter pour le nom de notre chirurgien.

Les deux formes *Bienaise* et *Biennaise* se retrouvent aussi souvent l'une que l'autre dans les documents, mais nous ferons remarquer que cette der-

(1) *Archives départementales des Ardennes*, E. 1337.

(2) On trouve encore dans les registres paroissiaux : Jacques Bienaise (1696), Barbe Bienaise, Anne Bienaise, etc.

D'autre part, dans les minutes de Natalis Baillaux, notaire à Boulzicourt : « Transport fait par Mathieu Bienaise, prêtre et curé d'Elaire et Chalandry, de ses biens, meubles et immeubles, à Thierry Bienaise, maître chirurgien à Elaire, pour l'entretien de Jeanne Deville, leur mère, veuve de Jean Bienaise, en son vivant aussi maître chirurgien, 2 Déc. 1686 ». *Archiv. dép.* E. 825.

nière forme *Biennaise* est surtout employée par les scribes étrangers à la famille, qui écrivent le nom comme il est prononcé : *Bien - naise ;* tandis que dans les actes que nous avons cités plus haut de 1621, 1653, 1661, 1681 et 1686, toutes les signatures des membres de cette famille sont toujours orthographiées *Bienaise*. Les registres de Renwez portant également *Bienaise*, nous avons cru devoir préférer cette manière d'écrire.

Voilà donc bien établis, avec l'orthographe du nom, la famille et le lieu de naissance du chirurgien Jean Bienaise.



CHAPITRE II

Ses premières années — Ses études

« Tout ce qu'on voit au delà de Renwez n'est pas fait... pour égayer : soit qu'on pénètre sous les ruines du château de Montcornet, vrai colisée féodal, plein d'effrayantes légendes ; — soit qu'on s'enfonce plus loin, dans les solitudes de Layfour, profondes à vous rendre fol, où un homme ensauvagé et mourant de faim mangea un enfant égaré et où les loups par représailles, l'hiver, quand la neige couvre tout, attaquent l'homme même à cheval ; — soit qu'on visite la montagne appelée la *Dame de Meuse*, lieu d'apparitions qui ont toutes un sens funèbre — ou encore les noirs rochers d'où s'élança le cheval fougueux du bon Renaud, laissant l'ineffaçable empreinte de son pied sur le roc... »

C'est au milieu de cette nature, rude et triste, si bien dépeinte par Michelet — mais que la masse énorme du château de Montcornet tachait encore à

l'horizon — que s'écoula l'enfance de Jean Bienaise, jusqu'au jour où il résolut d'embrasser une profession où se distinguait sa famille.

Et quelle carrière aurait donc choisi cet enfant de l'Ardenne « à deux pas de la frontière et de l'ennemi »? La carrière militaire ? La chose était possible, puisque chez nous « la race y fut continuellement guerrière ». D'ailleurs, dans les longues soirées d'hiver, quand on empilait les lourdes bûches sur les hauts chenets de fer, à la lueur tremblante de la lampe suspendue près du vaste manteau de la cheminée, n'avait-il pas entendu raconter, après la légende de la blonde Iseult et de son amant, les tragiques aventures de Guillaume de La Marck, le Sanglier des Ardennes ? Certes, l'enfant aurait pu, à cette heure de luttes guerrières, devenir un général célèbre... il préféra suivre la tradition familiale. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

Il apprit donc, pour ainsi dire, son métier dès le berceau. Il dut probablement gagner Paris de bonne heure emportant avec lui un précieux bagage de connaissances scientifiques puisées au sein de sa famille.

Il y arrivait à cette époque fameuse des luttes homériques entre la Faculté de Médecine, les chirurgiens et les barbiers. Nous ne redirons pas les péripéties du combat ; rappelons seulement qu'en face de la Faculté de Médecine « pétrifiée dans son immobilité et réclamant de tout le monde une soumission qu'elle n'obtenait de personne, se dressaient

les chirurgiens de Saint-Cosme, intermédiaires par leur position et par leurs habitudes entre les corps savants et la bourgeoisie commerçante (véritable démocratie d'avant-garde), portant la robe aux jours de cérémonie, faisant passer des examens et conférant des grades, tenant boutique ouverte et suspendant à leurs fenêtres, en guise d'enseignes, trois boîtes emblématiques surmontées d'une bannière aux images des saints Cosme et Damien ; puis les barbiers, ayant pour enseignes des bassins et des ciseaux, mais ni robe ni école, vivant aux dépens des uns et des autres et établis par une longue possession dans le libre exercice de la chirurgie tout entière et même d'une partie de la médecine. » (1)

Comme Jean Bienaise se destinait à la chirurgie, il se rendit donc près de l'église Saint-Côme, rue de la Harpe et rue Saint-André-des-Arts, à l'école des chirurgiens, où des cours se faisaient en latin, dans une salle très commode, sur l'ostéologie, l'anatomie, la chirurgie et la pharmaceutique (2). D'abord, l'apprenti s'exerçait à la pratique de son art en accompagnant ses maîtres chez les malades et à l'Hôtel-

(1) *La Vie médicale d'autrefois*, par le Docteur Jules Roger. — Paris, Baillière, 1907.

(2) Consulter Sauval : *Antiquités de Paris*, t. I, p. 112. — Pasquier : *Recherches sur la France*, p. 218 et suiv. — Félibien : *Histoire de Paris*, t. I, p. 438 et suiv. — Berriat-Saint-Prix : *Recherches sur la législation et l'histoire des barbiers-chirurgiens*. Paris, 1837.

Dieu ; au bout de quatre ans, après avoir obtenu le grade de bachelier, il pouvait acquérir celui de licencié en chirurgie qui conférait le droit d'exercer. Il tenait alors boutique et avait droit à l'enseigne distinctive de la corporation. S'il disposait d'une certaine fortune, il pouvait se faire recevoir maître : c'est alors que le prévôt de la confrérie lui remettait les insignes du grade : le bonnet teint en écarlate, les gants violets ornés d'une houppe de soie et la robe longue traditionnelle. Il était alors maître chirurgien-juré.

Bienaise obtint successivement tous ces grades : nous savons qu'il avait le titre de chirurgien-juré (1) et qu'il faisait partie de la confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien, fondée, dit-on, par Jean Pitard, sous le règne de Saint-Louis, remaniée par Philippe-le-Bel en novembre 1311, en avril 1352 par le roi Jean, en janvier 1544 par François Ier et enfin par Henri II en 1547 (2).

En possession de ses titres et diplômes, pourquoi Bienaise s'installa-t-il à Paris au lieu de regagner les Ardennes ? Nous l'ignorons. Ses maîtres, sans doute, qui avaient su l'apprécier, lui conseillèrent

(1) Il s'appelait aussi : Chirurgien du Roy en sa cour de Parlement ; il fut également prévôt des chirurgiens.

(2) Cf. Docteur A. Corlieu : *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, 1877. — P.-E. Le Maguet : *Le Monde médical parisien sous le grand Roy. Thèse de Paris*, 1899. — R. Fauvelle : *Les Etudiants en médecine de Paris sous le grand Roi.* — Paris, 1899.

de rester dans la capitale où il pourrait développer sur un théâtre plus vaste les aptitudes particulières qu'ils avaient remarquées chez lui.

Et de fait, comme nous allons le voir, vite la renommée vint sourire au jeune chirurgien.



CHAPITRE III

Le chirurgien

« ...Quand on remonte à l'origine de bien des inventions de faits ou de doctrines que l'on pourrait croire toutes récentes, on ne tarde pas à faire une bien singulière constatation ; cette découverte que nous croyons d'hier, elle a été, longtemps auparavant entrevue, ébauchée ou prédite par un chercheur peut-être oublié ou méconnu ! C'est presque là une loi générale et la génération spontanée n'existe guère plus dans le domaine de la pensée que dans celui de la matière. Avant *l'initiateur*, avant l'homme à qui revient l'honneur de la découverte définitive, nous trouvons la trace du *précurseur*, de l'inventeur ignoré et souvent raillé, qui a eu l'idée, qui a pressenti ou deviné le fait nouveau et qui, la plupart du temps, n'a pu faire entendre sa voix. Son heure est tardive et trop souvent la branche de laurier n'est posée que sur son tombeau ! »

Et bien des exemples étaient cités à l'appui de cette sorte de loi historique que formulait M. le Professeur Chauffard, en prenant possession de la chaire d'histoire de la Médecine et de la Chirurgie de la Faculté de Paris : ceux du médecin écossais Currie, de l'italien Giannini, de l'illustre Récamier, prévoyant tous trois avant Brand, qui a tout l'honneur d'avoir traité les typhiques par les bains froids, les bienfaits de cette méthode dans les fièvres ; de Louis-Daniel Beauperthuy, qui devançait Finlay dans l'étude de la fièvre jaune ; de Jean Hameau, ce modeste médecin de campagne, l'inventeur de la pellagre, et à la mémoire duquel, en 1860, le Professeur H. Landouzy, de Reims, demandait qu'un buste fût élevé. C'est lui qui, par ses communications à la Société de Médecine de Bordeaux en 1836 et à l'Académie de Médecine de Paris en 1843, édifiait toute une théorie de maladies infectieuses et de virus, se montrant ainsi le véritable précurseur de Pasteur !

Certes, de telles constatations ne sont pas faites dans l'intention d'amoindrir la gloire des Brand, des Finlay et des Pasteur, pas plus que nous ne voulons — toutes proportions gardées — égratigner la réputation du frère Côme pour exalter le génie de Jean Bienaise. Si l'on sait, en effet, que Bienaise imagina pour débrider les hernies un bistouri qui porte son nom et dont nous parlerons plus longuement dans la seconde partie de cette étude, on croit généralement d'autre part, que ce bistouri servit de

modèle au frère Côme pour l'invention de son lithotome, invention qui devint pour lui la source de toute sa gloire. Bien que nous soyons partisan de faire à chacun « dans le bilan de connaissances la juste part qui lui revient », nous préférons ne pas nous arrêter sur cette hypothèse, très admissible d'ailleurs. Chacun, pensons-nous, vient à son heure et profite du savoir et de l'expérience de ses prédécesseurs, des efforts répétés des générations qui l'ont devancé ainsi que de la marche du temps. Et reprenant l'idée de M. le Professeur Chauffard, nous dirons que Bienaise ouvrit la voie au frère Côme et qu'une fois de plus la renommée de l'initiateur éclipsa celle du précurseur.

Qu'on nous permette sur cette question un dernier mot : c'est que le lithotome fut perfectionné par un autre Ardennais déjà cité dans notre *Introduction :* Jean-Baptiste Caqué, de Machault. A l'époque où l'on soutenait dans les thèses de Reims qu'il n'y avait en Champagne ni goutteux ni calculeux, Caqué retirait des vessies champenoises, en l'espace de trente-cinq ans, près de deux cents calculs. Ayant demandé au frère Côme de lui envoyer son instrument, le célèbre lithotomiste lui en expédia un qu'il employait souvent : « Il sçait le chemin, lui écrivait-il, et vous pouvez vous en servir en toute sûreté : c'est 26 livres 10 sols qu'il coûte (1) ». Le chirurgien

(1) Docteur O. Guelliot : *Les Thèses de l'ancienne Faculté de Médecine de Reims.* — Reims, Michaud, 1889, in-8°, 175 pp. et aussi : *Etudes de Chirurgie.* — Paris, Masson, 1904, pp. 138 et suiv.

rémois modifia bientôt le lithotome, en émoussa l'extrémité, d'où grande fureur de l'inventeur : C'est une corruption, une forfaiture, une imposture, s'écria-t-il. Ces gros mots n'effarouchèrent point Caqué. « La bile d'un moine ne peut ternir votre belle réputation », lui écrivait Lecat, de Rouen, qui avait encouru les foudres du bon Père pour le même motif.

Mais revenons à Bienaise, à un de ses titres de gloire incontestés : la suture des tendons. Son imagination fertile ne le poussait pas seulement à créer de nouveaux instruments, elle l'incitait aussi à entreprendre de périlleuses opérations. On peut dire, dit Verduc en parlant de la suture des tendons, qu'il n'y a eu que Monsieur Bienaise, célèbre chirurgien, qui l'ait remise en usage, *après l'avoir faite sur des chiens*, sans qu'il leur arrivât aucun accident. Il l'a faite sur des hommes qui en ont été parfaitement guéris. Et Léonard Tassin : « J'ay remarqué que la piqueure des tendons ne cause tous ces accidens que les autheurs nous descrivent ; j'en ai veu faire plusieurs fois la réunion à Monsieur Bienaise, maistre chirurgien de Paris, et moy l'ayant aprise de luy comme tous ceux qui la font en France, je l'ay faict deux fois avec heureux succès, mais jamais je n'ay veu en piquant les tendons un malade tomber en convulsion (1) ».

(1) Léonard Tassin : *La Chirurgie militaire ou l'art de guérir les playes d'arquebusade.* — Nymègue, Régnier Smetius, 1673.

Ces extraits d'auteurs contemporains de Bienaise montrent de quelle légitime autorité il jouissait parmi tous ses confrères qui accouraient nombreux pour apprendre cette opération « qu'on croyait de son invention ». Aussi n'est-on pas étonné de savoir qu'il était fort recherché par la Cour et la haute société. Saint-Simon rapporte dans ses *Mémoires* (1) qu'il fut un des deux chirurgiens domestiques de son père, Claude de Rouvroy. Il donna même ses soins à la reine Anne d'Autriche qui mourut, on le sait, d'un cancer au sein.

Voici dans quelles circonstances : Le 4 octobre 1664, la reine avait ressenti les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Les médecins consultés sur ce mal étrange y mirent alors de la ciguë « qui ne lui fit point de bien ». Elle manda « Vallot, premier médecin du roi, qui pour être versé dans les connaissances des simples et de la chimie, paroissoit devoir connaître des remèdes spécifiques pour cette maladie », ensuite Séguin « homme savant à la mode de la Faculté de Paris qui est de saigner toujours et de ne se servir point des autres remèdes (2) ». Le mal empirant, on eut recours aux

(1) *Edition de Boislisle.* — Paris, Hachette, 1879, tome I, p. 169 : « Il eut encore deux chirurgiens domestiques qui se rendirent célèbres et riches : Bienaise, par l'invention de l'opération de l'anévrisme ou de l'artère piquée, et Arnaud, par celle des descentes. »

(2) *Mémoires de Mme de Motteville.*

chirurgiens et Jean Bienaise déclara nettement se trouver en présence d'un cancer incurable.

Cependant la reine fit venir un pauvre prêtre de village, l'abbé François Gendron, curé de Voves (Eure-et-Loir), qui promit de lui « endurcir son sein à ce point de le rendre dur comme une pierre ». Son onguent composé de belladone et d'une poudre de pierre grise de la Beauce, calcinée, la fit horriblement souffrir et ne réussit pas à arrêter la marche du mal (1). Un médecin lorrain nommé Ailhaut, puis un Milanais ne parvinrent même pas à chasser la mauvaise odeur qu'exhalait la plaie (2). Enfin — comme l'avait fait pressentir Bienaise — la reine succomba le 20 janvier 1666 (3).

(1) Docteur Cabanès : *Les Morts mystérieuses de l'Histoire.* — Paris, Maloine, 1901, pp. 323 et suiv. — Consulter aussi Raspail : *Revue complémentaire des Sciences médicales*, 1858. – *Lettres de Gui-Patin*, édit. Réveillé-Parise. — Docteur Sevrier : *Le Val-de-Grâce*, Paris, 1888, etc.

(2) Ils eurent un digne successeur en la personne d'un certain Laroux, maître-ès-arts d'Orange, à propos de la réception duquel, Raussin, un des derniers docteurs régents de la Faculté de Médecine de Reims, écrivait : « ...Très indigne de cet honneur... C'est un chirurgien coureur, plus charlatan que le gros Thomas du Pont-Neuf. Il court pour guérir les cancers qu'il enlève et guérit par caustique à lui, si gros qu'ils soient, en cinq minutes... » — Cf. Docteur O. Guelliot : *La Fin de la Faculté de Médecine de Reims. Ses derniers Docteurs-Régents.* — Reims, L. Monce, 1909, in-8°, XI-239 p.; portraits, fig.

(3) « Pro Domina Anna Austriaca Franciae Regina matre, voracis mali laniatione dirè vexatâ, in concilium vocatus, perfectae hujus morbi curationis vanam spem Regi ac Regni proceribus, ab Agyriis et pseudo medicis alte formatam, funditus evertit et adversus harum Medicinae quisquiliarum insulas naenias, palla-

L'archevêque de Rouen, François de Harlay de Champvallon (1), qui fut transféré au siège de Paris en 1670, l'honora également de sa confiance. Le prélat se trouvait à son château de Gaillon quand son médecin, le Bel (2) lui causa un anévrisme faux-consécutif, en piquant l'artère dans une saignée malheureuse qu'il lui faisait en l'absence de son chirurgien. Soigné durant quarante jours par deux praticiens distingués, Pierre Tourbier et Jacques le Bel — celui-ci père du médecin maladroit — aucune amélioration ne survenait dans l'état du malade. On fit appeler Bienaise et « le traitement eut entre ses

tionem solidis rationibus et divini senis sententia fultum tanquam efficacius pro ineluctabilis mali fato removendo praesidium fortiter evicit. » Cf. Devaux, op. cit.

(1) Né en 1625, il entra de bonne heure dans les ordres, fut d'abord abbé de Jumièges, puis archevêque de Rouen et de Paris, Il était membre de l'Académie Française.

Son influence était énorme, on l'appelait le pape d'en deçà-des-monts. Sa vie ne fut pas toujours exemplaire. Nous avons trouvé dans un manuscrit déposé à la Bibliothèque de la ville de Paris cette épitaphe le concernant :

Cy gît un demi-cardinal
Prélat parfait selon nature
Qui fit en cour grosse figure
Passant n'en dis ni bien ni mal.

Consulter à son sujet : Mgr de Moucheron : *Le Clergé à l'Académie.* — Paris, Perrin, 1909.

Dernièrement — dans son numéro du 26 février 1910 — la *Revue hebdomadaire,* publiée par la librairie Plon, a reproduit le portrait de l'archevêque, par Nanteuil, tiré du cabinet des Estampes.

(2) Il était aussi le premier médecin de la duchesse d'Orléans.

mains un succès très favorable ». L'archevêque reconnaissant qu'il devait son bras à cet habile opérateur, récompensa le mérite d'un tel service par une somme considérable que le chirurgien reçut dans le temps même et par une pension de huit cents livres qui lui fut exactement payée jusqu'à son décès. Le chanoine Le Gendre (1) s'est chargé de nous rapporter toutes les circonstances qui entourèrent l'opération, l'anxiété de la population, l'intérêt que le Roi portait au prélat, la joie de tous en apprenant le rétablissement de l'archevêque. Nous croyons devoir reproduire ce passage tout entier, d'un curieux intérêt (2).

(1) *De vita Francisci de Harlai Rothomagensis primum, deinde Parisiensis archiepiscopi.* — L. Le Gendre, Paris, Langlois, 1720, pp. 76-77.

(2) En marge : Gravi morbo afficitur imperitia Medici qui importune chirurgum agit. — « Erat is in Castro Gallionæo magnificâ ut diximus Archiepiscopi Rothomagensis villâ, Dioecesis suæ rebus providens, quod illi semper cordi maxime fuit et iis se negotiis tradens, quae tractanda essent in proximis cleri comitiis, cum æstuante ex improviso, undequaque sanguine, in proximo fuit mortis discrimine, nisi celeriter missione sanguinis allevaretur. Nec in oppido, nec in vicinis locis aderat ullus, qui perite venam incideret, periculum in morâ erat si Rothomago accerseretur chirurgus ; iis in angustiis, chirurgum egit medicus, cognomento Le Bel, Harlæo familiaris, vir omni liberali doctrinâ politus, homo facetus, dicacitate, salibusque magis idoneus levandæ animi molestiæ, quam curandis ex arte corporibus. Ille Harlæo audacter venam incidit, sed ita ut arteriam læserit. Inde sanguinis profluvium quod imperitus in eo genere medicus malè compressit. E sanguinis profluvio, tanta aegroti infirmitas, ut de ejus salute, reliqua spes nulla esset, ni Parisiis opportunè ad volasset vulnerarius peritissimus, qui cicatricem obduxit Huic

Comme on peut en juger, la clientèle, les opérations laissaient peu de temps à Bienaise pour la vie de famille. Aussi savons-nous peu de chose de sa vie privée à laquelle nous aurions voulu consacrer un chapitre spécial. Nous trouvons une preuve de la bonté de son cœur dans son désintéressement envers les pauvres. Tous les jours à heure fixe, il leur prodiguait gratuitement ses conseils et ses soins et son affection pour eux était si forte qu'il n'hésita pas à déshériter en partie son propre fils pour leur venir en aide (1). C'est pour toute âme

cognominato *Bienaise*, et eo mortuo, ipsius conjugi, mille libras quotannis, Harlæus solvit in grati animi significationem. Quantum Rothomagensibus, aliisque vastæ Dioeceseos Populis, quantum Regi ipsi in amore esset, in eo discrimine intellexit Harlæus. Illi frequentare templa non desierunt, donec e periculo, incolumis et sospes evaserit Archiepiscopus, ex ordinariis Regis cubiculariis, ter, unus Gallionæum petit, Regis nomine Harlæum invisurus. Honos inusitatus, qui haud exigui ad valetudinem recuperandam momenti fuit. Ubi primum sanitati restitutus est Harlæus, maximasque in Ecclesià Rothomagensi, Deo omnipotenti et servatori, solemni ritu gratias egit, Regem adiit, significaturus quanto duceret et honori et pretio, quod de suâ valetudine sollicitus Rex fuisset. Ita est, inquit Rex officiose, sollicitus haud parum sane fui, doluissemque vehementer, si virum mors abstulisset, qui gloriæ et utilitati, tam Ecclesiæ quam Regno hactenus fuit, et multo magis, ut spes est, deinceps erit. » Voir aussi Devaux, op. cit.

(1) Summæ in Arte peritiæ, et cœteris dotibus, adhuc praepolluit sua singularis ergâ pauperes infirmos beneficentia, cujus æstu percitus undequaque in suas ædes confluentibus ægris, quotidie hora data mederi non desiit, illis præceptiones suas et medicamina gratis exhibere et ex ære juvare, divitibus posthinc operam daturus, et sic pauperum effectus pater, proprio filio non parcitus, hæreditatis suæ portionem egenis commodandam illi auferre non dubitavit. » — Devaux, op. cit.

bien née une satisfaction véritable que de soulager l'indigent, nous dirons plus, c'est un devoir rigoureux : Bienaise n'y manqua pas. Et dans cette bonne action quotidienne, son esprit se reposait des luttes violentes que chirurgiens et barbiers, réunis pour mieux lutter, menaient toujours contre la Faculté. Celle-ci triomphante avait bien mis le pied sur la gorge de ceux que Guy Patin nommait les « méchants coquins » et les « laquais bottés », mais le Destin préparait dans l'ombre aux pauvres chirurgiens, qui touchaient vraiment le fond de l'abîme, une revanche inespérée dont la fistule de Louis XIV devait être une des premières causes (1). Bientôt le roi confiait à Dionis la chaire de chirurgie qu'il avait créée au Jardin-Royal et celui-ci allait attirer à ses cours l'élite du monde médical, enseigner pendant huit ans les vérités anatomiques et les opérations chirurgicales, préparer enfin la grande chirurgie du XVIIIe siècle.

Bienaise qui avait assisté à l'épanouissement de la splendeur royale aussi bien qu'à la réhabilitation de la chirurgie ne devait voir ni le déclin de la première, ni l'exaltation de la seconde : l'heure du départ allait sonner pour lui.

(1) Prof. P. Reclus : *L'Académie royale de chirurgie.*



CHAPITRE IV

Ses dernières années — Sa mort

Il est à croire que la maladie ne vint point attrister de bonne heure la vieillesse de Bienaise. Il était déjà âgé, quand l'étendue de ses connaissances autant que l'honorabilité de sa vie décidèrent Louis XIV à se l'attacher pendant deux de ses campagnes en Flandre. Fit-il partie de la campagne de 1667, durant laquelle Coligny, qui servait dans l'armée comme volontaire, écrivait à Bussy-Rabutin : « Tout ce que vous avez vu de la magnificence de Salomon et de la grandeur du roi de Perse n'est pas comparable à la pompe qui accompagne le roi dans son voyage. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets splendidement harnachés, que chevaux de parades, que housses brodées de pur or. » Accompagna-t-il le grand Roi, au printemps de 1671, dans le voyage militaire qu'il fit en Flandre, ou ne s'y rendit-il

qu'en 1672, le problème est difficile à résoudre (1). Dans tous les cas, le choix du Roi est une preuve d'estime particulière pour notre chirurgien.

C'est donc au milieu de la considération générale qu'il mourut le 22 décembre 1681, dans sa maison de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Il fut enterré dans l'église Saint-Paul, sa paroisse, où une épitaphe élogieuse devait sans doute perpétuer sa mémoire. Toutes nos recherches à cet égard sont restées infructueuses : l'église, fermée et vendue le 6 nivôse de l'an V, avait été complètement démolie deux ans après (2).

Ne pouvant reproduire l'acte de décès, puisque les registres déposés aux Archives de la Seine ne remontent pas à cette époque, du moins nous donnerons un extrait de son testament que nous

(1) « Ludovicum Magnum in Belgicis expeditionibus per biennium sequutus tanti Regis virtutis semper et meriti vindicis, favorem et fidem sibi demeruit. » — Devaux, op. cit.

(2) Les propriétés particulières de la rue Saint-Paul qui portent les numéros 30 et 34 occupent une partie de l'emplacement de cette église. Le 23 août 1840, lors du terrassement ouvert pour l'assiette des fondations de cette dernière maison, on découvrit des masses d'ossements humains et 40 cercueils de plomb. Cf. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf. Edition annotée et continuée par H. Cocheris, tome III. — Paris, Durand, 1867.

Consulter aussi : *Description des curiosités des églises de Paris*, par Ant.-Martial Le Fèvre. — Paris, 1759. Le charnier de Saint-Paul, y est-il dit, est un des plus grands et des plus beaux de Paris. Là étaient inhumés aussi Nicolle Gilles qui écrivit les *Annales de France*, Robert Cénalès, évêque d'Avranches, François Rabelais et Jean Nicot.

avons retrouvé dans le manuscrit autographe de l'*Index funereus* de Jean Devaux, suivi d'une traduction française *inédite* et d'une continuation avec pièces justificatives également inédites, et déposé à la Bibliothèque de la Ville de Paris (n° 18.397, in-4° de 92 et 147 pages) (1). Le voici :

Préambule du Testament de feu Mr Biennaise fondateur des démonstrations anatomiques et chirurgicales dans l'amphiteatre de chirurgiens.

Jesus Maria

In te Domine speravi, non confundar in aeternum. Delicta juventutis meae et senectutis et ignorantias meas ne memineris Domine, nec intres in judicium cum servo tuo nam non justificabitur in conspectu tuo omnis viveris.

O mater Dei memento mei

Au nom de Dieu le Père, de Dieu le Fils, de Dieu le St Esprit et de la Sainte Trinité. Je soussigné, Jean Biennaise natif de Renwoy en Champagne près Charleville et Maizières, professant à Paris l'art de Médecine par l'opération des mains, demeurant rue Sainte Croix de la Bretonnerie, Paroisse St Paul, et méditant aux choses célestes, sur la certitude de la mort, étant né mortel et l'incertitude de l'heure, j'ay fait le présent testament, étant par la grace de Dieu plein d'un sain et entier entendement ; comme chrétien catholique, apostolique

(1) Cet ouvrage porte sur la couverture : « C'est le manuscrit original de l'*Index funereus chirurgorum* de Jean Devaux, en latin et en français, continué après sa mort, arrivée le 3 janvier 1729, par une autre main et plus complet ici que le latin qui a été imprimé in-12 en 1714 à Trévoux et in-4° en 1744 à la suite des *Recherches sur la chirurgie en France.* — J'ai acheté ce manuscrit original et en grande partie autographe le 2 avril 1841 ; il provient de la vente de M. Milon, professeur de philosophie. »

et romain, je recommande mon âme à Dieu, infiniment miséricordieux, plein de confiance en sa divine bonté, et à la glorieuse Vierge Marie, à mon Ange gardien, aux bien-heureux St Jean, St Cosme et St Damien mes patrons, à tous les S^{ts} et S^{tes} de la Cour céleste, maintenant et quand elle sera séparée de mon corps, suppliant sa divine bonté la recevoir à pardon et de n'entrer en jugement avec elle, ayant été de tous les chrétiens, quoy qu'éclairé le plus grand pécheur et transgresseur de ses S^{ts} commandemens et ne pouvant rien espérer que de sa seule miséricorde infinie, j'implore le pardon de mes atroces offenses être ensevelis dans le précieux sang de Jesus-Christ son fils, mort en croix pour la rédemption du genre humain et en l'intercession de la Ste Vierge sa mère le refuge des pécheurs, je déclare mes dernières volontez...

Extrait du codicille olographe du 30e octobre 1681 fait par Mr Jean Biennaise Chir^{en} Juré à Paris

De plus pour rendre la chir^{ie} de St Cosme plus recommandable et plus utile aux serviteurs chir^{ens} de toutes les provinces de France qui viennent à Paris pour apprendre la chirurgie la partie de l'art médicinal la plus nécess^{re} et conserver les peuples de notre Roy l'invincible Louis XIV ; j'ay fait donation de 12.000 l. pour en retirer 600 de rente, sçavoir 500 pour les chir^{ens} sçavoir 250 pour faire par chacun an une anatomie entière d'un cadavre humain et sur un autre cadavre les opérations de chirurgie gratuitement et donner à tous serviteurs chir^{ens} leurs conseils avec affection et charité. Pour faire valider cette donation et qu'elle puisse durer à toujours je prie Mgr l'Archeveque de Paris remontrer au Roy l'utilité de cette donation pour conserver la santé des peuples de ses provinces comme est déjà dit ci-dessus et rendre laditte somme de 12.000 l. inaliénable et pour élire ces deux maîtres chir^{ens} Je prie derechef Mgr l'Archevesque de Paris de donner le 1er sa voix, le Rect^{r} de l'université de Paris, le 1er médecin du Roy, son 1er chirurgien et son lieutenant avec

aussi la voix de Biennaise mon fils Trésorier ou de quelqu'un des siens portant son nom ; cette donation m'a été constituée par notre invincible Roy sur la ville de Paris. Par Mrs les Prévots des marchands et échevins de lad. ville.

Extrait d'un autre codicile

Déclare led. Sr Biennaise qu'en considération du don et legs qu'il a fait de la somme de 12.000 l. pour l'exercice annuel de deux chirens à St Cosme sur un cadavre humain que le chiren aura soin d'avoir à ses frais et dépens, il espère, veut et entend que François Biennaise, son neveu, soit reçû gratuitemt lorsqu'il sera suffisamment disposé pour être reçu maître chiren en cette ville de Paris (1).

Outre les renseignements précieux sur le lieu de naissance, le domicile, etc., que nous avons utilisés, ce testament nous apprend que Bienaise laissait une somme considérable pour des démonstrations d'anatomie et de chirurgie. Nous lisons dans un « *Extrait des registres de la Chambre de juridiction de Monsieur le premier Chirurgien du Roy* » que le nombre des malades qui se présentaient à la visite atteignait deux cents et que le nombre des étudiants qui assistaient aux cours était de sept à huit cents, « en telle sorte que la maison de Saint-Cosme ne se trouvait plus suffisante pour les contenir (2) ».

(1) Le testament avait été déposé chez Raveneau et Chuppin, notaires à Paris.

(2) Consulter aussi : Collection de documents, travaux originaux, copies et inventaires de pièces formés par feu le Docteur Achille Chéreau sur l'histoire et l'enseignement de la médecine et particulièrement : *Histoire des Chirurgiens parisiens*, BB. Ville de Paris, 26.180.

Bienaise et Roberdeau (1) « pénétrés de l'utilité de ces cours les ont fondés, dans la crainte qu'ils ne fussent discontinués » et la Compagnie se chargea de ses fondations pour « fournir aux armées de Sa Majesté des chirurgiens experts, dont l'esprit éclairé fasse de justes pronostics et dont la main conduite par un œil sçavant soit sûre dans les pensements des maladies les plus inexpliquées et les plus désespérées ».

Les libéralités de ces deux grands chirurgiens entraînèrent donc Monsieur du Tertre « après avoir été adorer le Très-Saint-Sacrement et implorer l'assistance du Saint-Esprit dans l'église des RR. PP. Cordeliers » à poser la première pierre de l'Amphithéâtre anatomique, le 2 août 1691, en la fête de Notre-Dame-des-Anges « à midy juste, l'Angelus sonnant, aux acclamations d'un grand nombre de maîtres chirurgiens ». (2)

(1) Louis Roberdeau, chirurgien de Gaston, frère de Louis XIII, mort le 30 nov. 1712. Voir *Index funereus*.

(2) « Tant de disputes et de procès n'avaient pas éteint le zèle des chirurgiens ; il se ranima au milieu même de la persécution, et dans l'avilissement de leur art, ce n'était pas assez pour eux de l'avoir éclairé par leurs recherches, ils voulurent rendre au public le fruit même de leurs travaux. Des biens qui avaient été une récompense de leur sçavoir ont été consacrés par leur libéralité à l'instruction des élèves. Deux hommes singuliers, *Bienaise* et *Roberdeau*, avaient été élevés aux premières places de la chirurgie par les suffrages du public et des sçavans. La réputation de ces grands chirurgiens n'était pas de ces réputations stériles qui laissent si souvent le mérite dans l'indigence : de grandes récompenses les dédommageaient de leurs travaux. Dignes encore d'une

Pour élire les deux démonstrateurs d'anatomie et de chirurgie, Bienaise demande dans son testament que son fils soit consulté : celui-ci était trésorier de France à Amiens. Quant à son neveu, François Bienaise, pour lequel il réclame la gratuité de l'instruction, ce devait être le fils de Mathieu Bienaise, de Renwez, baptisé, comme on l'a vu, le 19 août 1657.

Nous savons, d'autre part, que sa femme lui survécut, puisqu'elle toucha la pension servie par l'archevêque de Harlay. Les registres paroissiaux de Saint-Paul que nous avons dépouillés aux Archives nationales n'en parlent pas; nous avons trouvé cette simple mention dans l'inventaire des titres de la paroisse (série LL 911) : « La vingt-deuxième est une coppie du testament de feu Monsieur Bienaise ». Ce qui permet de supposer qu'il avait dû laisser à la Fabrique de l'église une somme d'argent pour la célébration de services religieux et pour le soulagement des pauvres.

Grâce à l'aimable obligeance de M. Noé Legrand, bibliothécaire à l'Université de Paris, nous pouvons

plus haute fortune, ils conçurent le noble dessein de fonder des démonstrations dans cette maison que leurs prédécesseurs avaient consacrée à l'utilité publique. Cet exemple si rare et si utile entraîna tous les chirurgiens animés du même esprit, ils voulurent élever à la gloire de la chirurgie un monument durable de leur zèle pour cet art et pour le bien public (construction de l'Amphithéâtre)... » *Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la Chirurgie en France.* — Paris, 1744, 2 vol. in-12, tome I, p. 499.

reproduire ici un portrait de Jean Bienaise qui est actuellement conservé à la Faculté de Médecine. La toile était signalée par A. Chéreau dans une lettre qu'il adressait à M. Amédée Latour, et qui fut publiée dans le feuilleton de l'*Union Médicale* du 12 août 1869 (1). « Nous sommes sous les combles, disait-il, nous ouvrons une porte, deux portes, au moyen d'une grande clef, laquelle, par parenthèse, ne s'adapte pas très bien aux serrures, et nous sommes en plein dans une annexe du Museum anatomique de la Faculté... Voyez cette masse de toiles peintes qui gisent à terre. Je les ai débarbouillées, examinées, comptées. Il y en a... cinquante-sept ! Mais, bon Dieu ! dans quel état pour beaucoup d'entre elles. Tel portrait est complètement détruit ; la peinture s'est enlevée par larges écailles ; tel autre est déchiré ; à celui-ci il manque un œil, à celui-là, le nez, la bouche... Il est impossible qu'on laisse tomber en lambeaux des œuvres magnifiques, touchées certainement par de grands peintres et qui ont d'ailleurs un grand intérêt historique... »

De ces cinquante-sept portraits était celui de Bienaise avec ceux de Roberdeau, de Félix de Tassy, de Jean Devaux, de François du Tertre, etc... Ces peintures, restaurées il y a quelques années, ornent aujourd'hui plusieurs salles de la Faculté. On pourra

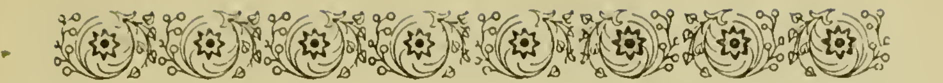
(1) *La galerie de portraits de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris.*

se rendre compte de leur valeur quand paraîtront — très prochainement — *Les Collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris.* Inventaire raisonné par Noé LEGRAND, bibliothécaire à l'Université de Paris, publié par les soins de L. Landouzy, doyen. — Paris, Masson, 1910.

Pour nous, il est très agréable d'avoir pu donner dans ce travail les traits de cet habile et hardi chirurgien dont la vie, que nous venons de retracer, est un modèle de labeur et de désintéressement.

DEUXIÈME PARTIE

L'Œuvre de Jean BIENAISE



CHAPITRE PREMIER

Aperçu général sur l'Ouvrage

En 1691, paraissait à Paris, chez Laurent d'Houry, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Saint-Esprit, un ouvrage anonyme, in-12 de 356 pages, ayant pour titre : « *Les Opérations de Chirurgie par une Méthode courte et facile avec deux Traitez, l'un des maladies de l'Estomach et l'autre des Maux vénériens* ». Ce livre a toujours été considéré comme une œuvre posthume de Jean Bienaise.

Voyons ce qu'il faut en penser.

Quel est le premier auteur qui l'ait mentionné ? Cette fois, ce n'est plus Jean Devaux qui, dans son *Index funereus*, n'y fait pas la moindre allusion, mais Portal qui déclare dans son *Histoire de la Chirurgie* (1) : « C'est en lisant le Journal des Savans que

(1) *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie.* — Paris, Didot le Jeune, 1770, 6 vol. in-8°.

Portal ne cite pas l'édition de 1691, mais seulement une édition belge de 1693.

j'ai vu que cet ouvrage dont je cherchois depuis longtemps l'auteur, appartenoit à Bienaise ». Or, le Journal des Savants de 1688 (1) mentionne, il est vrai, le nom de Bienaise à propos de la suture des tendons, mais ne lui attribue nullement la paternité de l'ouvrage.

Il va sans dire que tous les auteurs ont adopté le jugement de Portal. Seul, Barbier dans son *Dictionnaire des Ouvrages anonymes* (2) indique, à la suite du titre donné plus haut : par J.-B. Verduc, 1691, in-12 ; *ibid.* ; 1693, 2 vol. in-8°, avec le nom de l'auteur. Ces deux derniers volumes de 1693 portent effectivement le nom de J.-B. Verduc, docteur en médecine, mais ils ont pour titre : « *Les Opérations de la Chirurgie avec une pathologie dans laquelle on explique toutes les maladies externes du Corps humain et leurs remèdes, selon les principes de la physique moderne* ». La différence entre les deux titres est considérable ; mais dans la préface de l'édition de 1693, l'auteur s'exprime ainsi : « La première fois que l'on donna les opérations de chirurgie au public on avoit dit que ce n'étoit qu'un essay et que le tems contribueroit à faire mieux. Voicy présentement une seconde édition ; on a tâché de la rendre la plus exacte qu'il a été possible (3) ».

(1) Pages 229-231.

(2) Paris, Doffis, 1875, 3e édition.

(3) Il ajoutait encore : « On peut dire tout à l'honneur de la France qu'il n'y a point de ville où les opérations se fassent

D'autre part, l'édition anonyme en un volume de 1691 porte dans la préface : « Tout ce travail cependant ne doit estre regardé que comme un simple essay ; le tems fera faire mieux ».

Il n'y a donc plus d'erreur possible : J.-B. Verduc est l'auteur des deux éditions. D'ailleurs, la première partie du second ouvrage n'est que la reproduction, revue et légèrement augmentée, de l'édition de 1691.

S'ensuit-il qu'il faille faire disparaître complètement le nom de Bienaise ? Non pas et la chose est facile à comprendre.

Verduc était probablement un élève de Bienaise (1). Après la mort de son maître, il fit part au public des connaissances qu'il avait acquises auprès de lui. Il répète souvent dans l'ouvrage, à propos de la

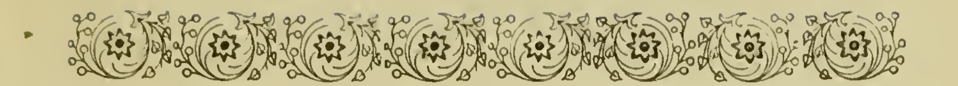
mieux qu'à Paris. Mais c'est aux soins des maîtres chirurgiens de S. Cosme que la chirurgie est redevable de toute sa perfection ; car quelle exactitude n'apportent-ils pas pour instruire ceux qui ont l'honneur d'entrer dans leur compagnie ; les uns travaillent avec succès dans les hopitaux en faisant tous les jours de nouvelles observations sur la pratique, les autres sont occupez dans les armées aux plus grandes opérations, plus célèbres dans l'art des guérisons que n'ont été autrefois Podalive et Machaon si vantez par Homère. »

(1) Il avait publié en 1690 un ouvrage in-8° : *Nouvelle ostéologie avec le squelette du fœtus*. — Son frère, Laurent Verduc, mort en 1703, avait donné : *Le Maître en Chirurgie* ou *Abrégé de la Chirurgie de Guy de Chauliac*. — Paris, 1691, in-12, et leur père, Laurent Verduc, né à Toulouse en 1608, mort à Paris en 1695 : *La manière de guérir les fractures et les luxations par le moyen des bandages*. — Paris, 1685, in-12. Ajoutons qu'un beau portrait de J.-B. Verduc orne l'édition de 1693.

suture des tendons, par exemple : « On peut dire qu'il n'y a eu que Monsieur Biennaise, célèbre chirurgien, etc... Nous allons décrire celle que faisoit Monsieur Biennaise... » Il s'arrête longuement sur les hernies, l'anévrysme, la fistule à l'anus, qui sont les titres de gloire de Bienaise. On comprend alors que par un scrupule très honorable, il n'ait point voulu mettre son nom sur un livre dont la forme, sans doute lui appartenait, mais dont le fonds revenait à son maître. Il était très jeune quand il l'avait publié ; deux ans plus tard, son expérience et son travail lui permettaient d'ajouter ses connaissances et ses découvertes personnelles ; ayant modifié quelque peu le titre, il transforme véritablement l'ouvrage en l'agrandissant : c'est alors son œuvre, il y attache son nom, c'est justice.

Je crois avoir suffisamment élucidé la question : J.-B. Verduc fit part au public des connaissances de Bienaise dans l'édition de 1691.

Indiquer le but de cet ouvrage, en donner une rapide analyse en insistant particulièrement sur les idées nouvelles et sur les opérations perfectionnées ou préconisées par l'auteur, rechercher enfin les jugements qui furent portés sur lui, tel sera l'objet de cette deuxième partie.



CHAPITRE II

But de l'Ouvrage

L'*Avertissement* annonce clairement la pensée de l'auteur : enseigner « la manière de faire les opérations de chirurgie par une méthode plus courte et plus facile » que celle « qu'on trouve dans les auteurs qui en ont traité ». Il ne parlera pas des maladies, il se bornera à les définir, « laissant à chacun la liberté de faire des systèmes suivant ses idées » et s'attachant uniquement à l'opération « qui doit estre la fin principale de ceux qui veulent s'appliquer à la chirurgie ». Des deux traités joints à l'ouvrage, le premier expliquera les symptômes des maladies de l'estomac « d'une manière méchanique et naturelle » et le second décrira les maladies vénériennes de telle façon qu'on pourra « en suivant les règles qui y sont prescrites, remédier seurement aux accidens qui accompagnent ces fâcheuses indispositions ».

Ce livre, au dire de l'auteur, est un « simple essay » ; on ne doit pas chercher dans son discours la délicatesse et la pureté du langage, mais plutôt se souvenir de ce vers d'Horace :

Ornari res ipsa negat, contenta doceri...

C'est faire preuve d'une trop grande modestie et rien ne fera mieux voir, semble-t-il, la réelle importance et l'extrême variété des sujets traités que la reproduction de la table des chapitres :

Premier Traité : **Des Opérations de Chirurgie**

Chapitre I. — *Des Opérations de Chirurgie en général.*

Chapitre II. — *Des Sutures en général.*

Chapitre III. — *Des Sutures en particulier et du moyen de les faire.*

Chapitre IV. — *Des Sutures restreinctives ou à point continu.*

Chapitre V. — *De la Gastroraphie.*

Chapitre VI. — *De l'Exomphale.*

Chapitre VII. — *De la Paracentèse.*

Chapitre VIII. — *Des Hernies.*

Chapitre IX. — *De l'Hydrocèle.*

Chapitre X. — *Du Phimosis et du Paraphimosis.*

Chapitre XI. — *De la Pierre dans l'Urêtre.*

Chapitre XII. — *De l'Opération de la Taille.*

Chapitre XIII. — *De la Fistule de l'Anus.*

Chapitre XIV. — *De l'Empième.*

Chapitre XV. — *Du Cancer.*

Chapitre XVI. — *De l'Anévrisme.*

TRAITÉ SECOND : **Des Maladies de l'Estomach**

TRAITÉ TROISIÈME : **Des Maladies vénériennes**

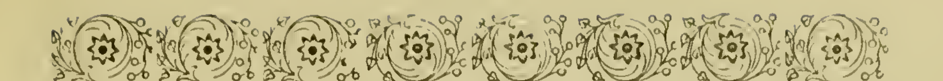
Chapitre V. — *De la Gonorrhée.*

Chapitre VI. — *Des Ulcères de la verge.*

Chapitre VII. — *Du Bubon vénérien.*

Chapitre VIII. — *De la manière de traiter un vérolé.*

Chapitre IX. — *De la nature du mercure et de la manière dont il agit.*



CHAPITRE III

Analyse de l'Ouvrage

Comme plusieurs chapitres ne présentent pas de particulier intérêt, il est inutile de les analyser séparément : il vaut mieux extraire de chacun la « substantifique mouelle » qu'il peut contenir.

Après quelques considérations sur la chirurgie, l'auteur parle des **Sutures** qui tirent leurs différences de deux choses « de leur usage et du moyen de les faire ».

De leur usage : elles sont dites incarnatives, restreinctives et conservatives..... ; l'incarnative a cinq espèces : l'entrecoupée, l'emplumée, l'entortillée, l'agrafée et la suture sèche.....; la restreinctive est de trois sortes : celle du pelletier, du cordonnier et du couturier... ; la conservative approche les lèvres de la playe où il y a déperdition de substance.

Du moyen de les faire : elles se font avec ou sans solution de continuité ; avec solution de

continuité ou à point séparé ou à point continu ; celles qui se font à point continu sont : celle du pelletier ou à surget, celle du couturier ou à point lassé, celle du cordonnier... ; celles qui se font à point séparé sont : l'entrecoupée, l'emplumée ou l'enchevillée, l'entortillée et l'agrafée. Celle qui se fait sans solution de continuité est la suture sèche. Trois instruments sont nécessaires pour faire les sutures : une canule « courbe ou droite et fenêtrée », du fil « plutôt de lin que de soye... et ciré » et une aiguille.

A ce propos, nous ferons remarquer qu'on attribue à Bienaise un modèle d'aiguille courbe sur le champ du côté de la pointe et sur le plat dans la moitié postérieure. La reproduction de cette aiguille (1) que nous donnons ci-contre est tirée de l'atlas de Seerig (2) où elle figure avec celle de Knaur (pl. 15, fig. 8 et pl. 19, fig. 45). Le Docteur Doyen, dans un de ses ouvrages, en parle également (3).

(1) Nous la devons à notre excellent ami André Bertaux, externe des Hôpitaux de Paris, qui voudra bien accepter nos meilleurs remerciements.

(2) *Armamentarium chirurgicum*, par Albert-Wilhelm-Hermann Seerig. — Breslau, 1838.

(3) *Traité de Thérapeutique chirurgicale et de Technique opératoire*, tome 1er. — Paris, Maloine, 1908. « Nous avons retrouvé dans des livres anciens les aiguilles dites de Hagedorn et qui lui sont bien antérieures. D'autres chirurgiens eurent l'idée de tordre ces aiguilles à leur partie moyenne de 90° sur leur axe, de telle sorte qu'elles soient aplaties, dans leur moitié postérieure sur le

Non content de décrire la manière de faire les différentes sutures et les aiguilles à employer, l'auteur rappelle que les Anciens mettaient sur les bords de la plaie des poudres incarnatives pour « faire, suivant leurs idées, rengendrer les chairs ». Or, dit-il, « la réunion des playes est une pure action de la nature et leurs poudres ne servoient



AIGUILLE DE BIENAISE

qu'à l'empècher, en faisant un enduit qui bouchoit le passage au sang et qui empèchoit les bords de se reprendre. *Il n'y a point d'autre baume que le sang pour la régénération des chairs* ; c'est la même chose pour la greffe dans les arbres ; la sève ou le suc nourricier de la plante, en filant les petits

plat, devenant ainsi plus faciles à manier avec les doigts ou à l'aide des porte-aiguilles ordinaires. (Knaur et Bienaise)... p. 47.

Ces modèles présentent une certaine analogie avec nos aiguilles à surjet à chas triangulaire construites par M. Collin, etc...

Le Docteur Doyen reproduit l'aiguille de Bienaise avec celles de Deschamp, Garengeot et Knaur (fig. 72, 73).

tuyaux qui en font le tissu est la véritable cause que l'ente se réunit à l'incision que l'on a faite à l'arbre... »

Pour la **Gastroraphie** ou « suture du ventre », si les intestins « remplis de vents sortent par la plaie », il ne faut pas trop s'attarder aux fomentations de vin chaud où l'on aura fait bouillir de la camomille et du mélilot ou à l'application « d'animaux ouverts vifs », il est préférable de faire « tous ses efforts pour les remettre dans le ventre... et la nature fera bientôt dissiper les vents ».

Au chapitre de la **Paracentèse**, l'auteur préconise pour « l'ouverture du ventre » la lancette et le trocart, mais il se garde de rechercher les causes de la maladie de peur de se noyer « dans l'eau des hydropiques ». L'expérience lui a appris que dans les cas d'hydropisies, on tirait le plus puissant secours des scarifications.

L'exposé des **Hernies** est assez curieux. Dans l'opération « qu'on fait au bubonocelle », l'intestin étant à nu, il faut faire en sorte de le remettre dans le ventre, mais souvent « l'anneau est si rétressi qu'on ne sçauroit l'introduire sans dilatation ». Pour dilater l'anneau, on introduit une sonde canelée... « faisant en sorte de ne point engager l'intestin, mais l'anneau et l'intestin sont quelquefois si serrez qu'il est comme impossible d'y pouvoir

faire entrer la sonde ; c'est pourquoi il faut tenir l'intestin de la main droite et sur son corps glisser doucement l'index de la main gauche, prendre ensuite un bistouri de la main droite, le couler sur l'ongle, faisant une petite scarification à l'anneau pour faciliter l'entrée de la sonde dans la capacité. On coule dans la canelure un bistouri pour couper l'anneau dont l'étendue est d'environ deux lignes ; si on passe outre, on coupe une branche d'artère qui arrose l'aponévrose de ce muscle qu'il faut tâcher d'éviter. La dilatation se fait en tirant à soy l'instrument sans couper les ligamens, puisque c'est le dedans qui fait l'étranglement ; ensuite il faut remettre l'intestin... et scarifier l'anneau tout autour pour procurer une forte cicatrice... »

Nous avons dit, dans la première partie de cette étude que Bienaise avait inventé pour débrider les hernies un bistouri qui porte son nom. Il consistait, comme on peut le voir par la figure (p. 71) tirée de l'*Encyclopédie méthodique (Chirurgie)* (1), en une sorte de canule, contenant à l'intérieur une lame qu'on fait saillir à volonté. Cette lame est complètement cachée, d'où le nom assez bizarre d'*attrape-lourdaud* que l'on a donné à cet instrument.

Plus tard, Pott imagina aussi un « bistouri courbe dont la lame a environ trois pouces de longueur,

(1) *Encyclopédie méthodique (Chirurgie)*, par DE LA ROCHE et PETIT-RADEL. — Paris, Panckoucke, 1780. Fig. 2. Pl. LXIV : Bistouri caché corrigé par Bienaise.

dont le tranchant répond à la concavité et dont la pointe ronde est terminée par un bouton... à la faveur duquel on peut inciser l'anneau inguinal, l'arcade crurale, etc... sans s'exposer à blesser les intestins avec la pointe... »

Astley Cowper pensa que l'on pouvait sans inconvénient retrancher du bistouri courbe herniaire toute la partie du tranchant qui n'agit pas ; aussi en conservant à l'instrument ses dimensions ordinaires, il lui ôta tout son tranchant, excepté dans un espace de huit lignes, situé à cinq lignes de la pointe, à laquelle il garda « son arrondissement et son bouton ». Cette dernière modification du bistouri herniaire, rendit tout à fait inutiles, dit le *Dictionnaire des Sciences médicales* (1) les différentes inventions qui avaient été faites dans la même intention, comme le bistouri caché de Bienaise. Il n'en reste pas moins, ajouterons-nous, que le chirurgien ardennais eut le mérite de l'invention, que son instrument eut une vogue immense et rendit de précieux services durant bien des années (2).

(1) Paris, Panckoucke, 1812.

(2) Vers la même époque (1648) Riolan, dit un auteur, décrivait « les ouvertures aponévrotiques de la paroi abdominale et... pensait que les accidents des hernies jusque-là indiqués par l'expression vague de *miserere* et expliqués par l'engouement, accumulation de matières liquides ou gazeuses dans l'intestin hernié, étaient dus à la constriction opérée par les anneaux fibreux et il se servit du verbe *strangulare* : quelques années plus tard› Nicolas Lequin consacra l'expression d'étranglement herniaire ».



LE BISTOURI CACHÉ BE BIENAISE

Mais reprenons l'analyse. Dans les « **Epiplocelles et Anteroepiplocelles** » l'opération peut se faire en enlevant ou non le testicule. Il ne faut jamais « l'amputer, dit-il, qu'il n'y ait quelque cause qui nous y oblige... on a assez besoin de ces parties ».

La description de l'opération de la **Taille** indique assez nettement les « signes qui font connaître que la pierre est dans la vessie », ainsi que la manière de sonder un malade.

Il s'est étendu fort au long sur la **Fistule à l'Anus**. Il se servait, dit Portal (1), d'un stylet flexible pour former une anse, laquelle embrassait toute la partie viciée et il coupait circulairement au-dessus des chairs avec un bistouri courbe.

Pour l'**Empième**, il distingue avec raison le lieu de l'opération de nécessité, de celui d'élection ; le premier « où la matière se présente en formant une tumeur extérieure », le deuxième, ordinairement entre la seconde et la troisième côte vraie, comptant de bas en haut, à quatre doigts de l'angle inférieur de l'omoplate, et à quatre doigts de l'épine. Si le malade « a été sujet à la pleurésie, il faut faire l'ouverture un peu plus haut, crainte de blesser le diaphragme qui s'attache aux côtes facilement après cette maladie ».

(1) Op. cit.

Sans être partisan de l'intervention chirurgicale dans les cas de **Cancer** « cette tumeur dure et douloureuse, de couleur livide et plombée qui attaque ordinairement les glandes extérieures et qui ronge les membranes et les chairs », il décrit cependant l'opération du cancer au sein, mais en déclarant que la cruauté de cette opération doit donner assez d'horreur pour ne jamais l'entreprendre. Il est vrai qu'après avoir passé « une éguille enfilée au travers de la mamelle pour en faire une anse, il la tirait en haut et, d'un rasoir bien tranchant, coupait tout autour jusqu'aux côtes ».

On comprend maintenant qu'il n'ait point voulu opérer la reine Anne d'Autriche !

Au chapitre de l'**Anévrisme** « piqûre ou division d'artères qui se fait par ruption ou dilatation, les deux anévrismes, un vray et un faux » sont décrits, ainsi que leurs causes, leurs signes, et le mode opératoire pour « l'anévrisme au bras : Le malade étant dans une situation commode, on fait tenir l'artère par un serviteur ; le plus seur est de se servir du tourniquet. L'on ouvre la tumeur avec une lancette comme un abcez, commençant au bas et finissant au haut. La tumeur étant ouverte, on dégorge le sang, *on sépare le nerf de l'artère*, on passe sous l'artère une éguille courte enfilée d'un fil double et ciré, on coupe le fil assez long et l'on fait une ligature en haut et en bas à cause que les

branches latérales fournissent toujours du sang. Quelques-uns coupent l'artère entre les deux ligatures, mais il est plus utile de ne le pas faire ; pour la sécurité de la ligature on garnit la playe de plumaceaux, un emplâtre, des compresses et le bandage ». Bienaise reconnaît donc les avantages de la ligature des vaisseaux qui est le plus puissant secours qu'on puisse employer pour s'opposer à l'effusion du sang. « La ligature la plus sûre, c'est de passer une aiguille enfilée d'un fil ciré dans les chairs au-dessous du vaisseau, laquelle on repasse encore de même pour venir lier sur le vaisseau ».

L'opération de l'anévrisme de François de Harlay avait grandement contribué, on l'a vu, à la réputation de notre chirurgien.

Le passage sur les **Fractures du Crâne** mérite de retenir l'attention. L'auteur fait l'historique de la question, distingue les deux manières dont le crâne peut être fracturé, par incision et par contusion, s'inquiète comment la dure-mère peut souffrir par « tension causée par l'ouverture ou l'écartement du crâne, par déchirure causée par des esquilles d'os ou bien... par du sang épanché, lequel venant à se corrompre cause inflammation ». Il admet l'existence du contre-coup et veut qu'avant de se déterminer à opérer, on attende les accidents. Il savait que « la substance du cerveau pouvait être blessée et même emportée en partie sans aucun danger de mort ; il n'en est pas de même, d'après

ui, des plaies du cervelet et de la moelle de l'épine, car la moindre blessure qui leur arrive fait mourir le malade (Portal) ». Enfin, il recommande pour les plaies de la tête, de bien garnir de charpie les lèvres de la plaie, de « la mettre sèche sur l'os découvert, d'empêcher l'action de l'air autant qu'on peut », de ne point se servir « d'huile ou d'autres choses grasses ou onctueuses... par la raison qui est que ces corps gras, par leurs parties branchuës et rameuses, bouchent les petits tuyaux qui composent la substance de l'os et y demeurent engagées, ce qui fait que les liqueurs qui circulent dedans croupissent, s'aigrissent et se fermentent et que les sels volatils se développent, d'où il est arrivé que l'os se carie et qu'il s'en détache une petite lame qui fait l'exfoliation ».

Il faut citer cette jolie description de la **Bronco tomie** ou « ouverture de l'entre-deux des anneaux de la trachée-artère ». Après l'incision de la peau, on dissèque les « muscles sternoyoïdiens tout le long de la ligne qui les joint et l'on prend garde de toucher aux glandes tyroïdes et aux deux nerfs recurrens... car si on les coupoit le malade n'auroit plus de voix... La trachée-artère découverte, on ouvre l'entre-deux des anneaux avec une lancette, on fait l'ouverture entre le troisième et le quatrième anneau après le cricoïde. Avant que de retirer la lancette, on introduit un stilet sur lequel on glisse une petite canule courte, plate et courbée,

afin que le malade respire facilement. On met dessus l'ouverture de la canule un peu de coton, avec un emplâtre percé, afin que l'air n'entre pas tout à coup. »

Dirait-on mieux aujourd'hui ?

Enfin, sans nous arrêter aux chapitres de la Fistule lacrimale, de la Cataracte, du Polipe, du Bec-de-Lièvre, de l'Extirpation, etc... il nous faut parler de la **Suture des Tendons** que pratiquait Bienaise.

Avec le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*, de Dechambre, l'histoire de cette opération, dirons-nous, si nous voulions la faire complète, nous obligerait à passer en revue la plupart des doctrines chirurgicales et médicales qui ont tour à tour dominé dans la pratique opératoire, et nous retrouverions dans l'appréciation qui en a été faite les marques de la vivacité de ces luttes entre théoriciens doctrinaires et praticiens hardis plutôt que des observations complètes. Blâmée par Galien, dont l'opinion domina longtemps la chirurgie, la suture des tendons fut recommandée par les Arabes, puis au XIII[e] siècle par Roger de Parme, Roland, Lanfranchi et Guillaume de Salicet. Vers la moitié du XVII[e] siècle, Bienaise la remit en honneur et nous avons vu que tous ses confrères accouraient pour assister à ses opérations.

Voici ce qu'en dit l'auteur que nous analysons : « Il y a deux occasions qui nous obligent de faire

la suture du tendon. La première quand la playe est récente et la seconde quand elle est cicatrisée. Si la playe est guérie le chirurgien la rouvrira adroitement pour découvrir le tendon coupé. Les deux bouts étant trouvez, on rafraîchira les bords le moins qu'on pourra, afin qu'ils puissent se réunir. On fait plier la partie pour les faire approcher l'un sur l'autre et c'est une chose à laquelle il faut prendre garde parce que les tendons se retirent toujours. On ne fait guère la suture qu'aux extenseurs. Nous allons décrire celle que faisoit Monsieur Bienaise : On prend une éguille droite et plate, enfilée d'un fil double que l'on passe dans une petite compresse arrètée à son extrémité, on perce assez avant dans le tendon du dehors en dedans et l'on coupe le fil assez long. On a encore une autre petite compresse percée de deux trous dans lesquels on passe le fil ; de ces fils, on en fait la ligature, entre laquelle on met encore une petite compresse. Il en est de cette opération comme de la plupart des autres, il faut avoir vu travailler pour bien faire... Il faut remarquer que la partie doit être soutenue d'une machine qui la tient contrainte afin que les bouts du tendon ne se retirent pas (1).

Les cinq derniers chapitres ne sont que le résumé des notions courantes à cette époque sur différentes

(1) Une explication plus claire est donnée par Dionis dans son *Cours d'Opérations*. — Paris, D'Houry, 1740, 4e édit., p. 713.

matières, de même d'ailleurs que les deux Traités sur les maladies de l'estomac et les maux vénériens. Et ne sont-ils pas l'œuvre propre de J.-B. Verduc ? Nous en avons déjà donné plus haut la table des chapitres, il suffira de transcrire ici ce qu'en disait le *Journal des Savants* en 1688 (1) : « L'auteur... examine d'abord la nature et les causes des maladies de l'estomac et explique leurs symptômes d'une manière qui lui semble fort mécanique et qui doit sembler telle à tous ceux qui admettent ses principes. Mais comme il a laissé à chacun la liberté de faire des systèmes suivant ses idées, il y a beaucoup d'apparence qu'il s'en trouvera qui raisonneront autrement et qui ne pourront se persuader que le suc acide de l'estomac soit le seul dissolvant des aliments et que les esprits âcres ou sulphureux ne contribuent rien à la digestion. A cela près, ses explications paroissent fort claires, fort distinctes et fort conformes aux lois de la mécanique. En effet, que peut-on dire de plus simple et de plus naturel que ce qu'il avance du hoquet dont il attribue la cause immédiate à des matières âcres qui s'estant arrêtées à l'orifice supérieur de l'estomac le picotent et l'irritent, et, par l'ébranlement qu'elles causent dans les nerfs, mettent les esprits dans un mouvement déréglé. Or, comme le diaphragme est continu au ventricule, et qu'ils reçoivent tous deux des nerfs de la 8e paire, l'un ne

(1) Pages 229 et suiv.

sçauroit être plus fortement ébranlé sans que l'autre ne le soit aussi. L'agitation convulsive qui commence dans l'estomac passant jusqu'au diaphragme, les fibres de ce dernier viennent à se grossir excessivement par l'agitation extraordinaire des esprits animaux qui rendent sa surface extérieure si convexe qu'elle presse extrêmement le poumon et en chasse l'air, lequel allant heurter violemment contre l'épiglotte excite en sortant le son qui fait le hoquet. »

« Dans le troisième Traité, l'auteur parle d'une maladie dont l'étude est propre à ceux qui sont obligez par leur profession d'en connaître les causes, les accidents et les remèdes et dont la bienséance ne nous permet pas de parler. »

Notre silence n'a pas les mêmes motifs. Et d'ailleurs, à la fin du XVIIe siècle, on se bourrait de mercure « tout comme les pauvres verollez bien oingts et engressez à poinct » du temps du bon Rabelais.

Telle est, rapidement analysée, l'œuvre de Jean Bienaise.



CHAPITRE IV

Jugements portés sur l'Ouvrage

Cet ouvrage posthume, dit Portal (1), est fait avec soin. Bienaise y décrit clairement et en peu de mots le manuel des opérations les plus difficiles et les plus compliquées... A. de Haller (2) exprime le même avis : « Celebris chirurgus et ex tendinum sutura notus... Brevior et delucidus... ». Même appréciation par Eloy (3), Carrère (4), S. H. de Vigiliis (5), etc... La *Biographie médicale* du Dictionnaire des Sciences médicales (6), sous la signa-

(1) Op. cit.

(2) *Biblioth. chirurg.*, t. I, p. 489

(3) *Dictionn. de méd.*, t. I, p. 343.

(4) *Biblioth. de méd.*, t.I, p. 476.

(5) *Biblioth. chirurg.* Steph. Hier. DE VIGILIIS VON CREUTZENFELD, 1781.

(6) 7 vol., Paris 1820-1825.

ture de Monfalcon publie cet article : « Cet ouvrage, quoique fort inférieur à celui de Dionis, mérite encore d'être lu. Il a été utile aux progrès de la chirurgie en faisant voir l'absurdité de la méthode employée pour guérir les plaies et en prouvant, contre l'opinion générale, que tous les prétendus narcotiques, baumes, poudres et onguens, ne font que retarder et empêcher la réunion des bords de la solution de continuité ».

Fort inférieur à celui de Dionis, dit Monfalcon. Or, si l'on compare attentivement l'ouvrage de Bienaise au *Cours d'Opérations de Chirurgie* de Pierre de Dionis, qui parut en 1707, et qui jouit, d'après Daremberg, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et même jusqu'au début du XIXe, surtout en province, d'une si grande réputation, on s'apercevra bientôt que plusieurs passages de ce dernier ne sont que la reproduction fidèle des théories de Bienaise. Et à côté de ceux-là, que de chapitres incomplets et timides, parce que l'auteur n'ose pas adopter les vues audacieuses ni pratiquer les opérations hardies de notre chirurgien ! (1)

Mais faisons donc aussi la comparaison avec les Traités dogmatiques publiés pendant le cours du XVIIe siècle, avec les *Opérations de Chirurgie*, de J. Girault, parues en 1610, les ouvrages de J. Vigier, de 1614 à 1658, le *Chirurgien Opérateur*, de Covil-

(1) Comparer, à titre d'exemple, les 6e et 8e démonstrations de Dionis avec les chapitres de Bienaise.

lard (1640), les *Œuvres chirurgiques*, de Lambert (1677), le *Traité des Plaies de Tête,* de Boiret (1677), le *Traité de la Lithotomie*, de Tolet (1681), les ouvrages de Verduc, déjà cités, etc., etc... Certes, on l'a dit, ces traités marquaient un notable progrès dans l'histoire de la Chirurgie, et leurs auteurs, sans rompre avec les antiques traditions de la « chirurgie de barberie », façonnèrent la science opératoire, la mettant au goût du jour et sachant profiter des découvertes nouvelles. Bienaise va plus loin. Non seulement son ouvrage résume magnifiquement les théories de la seconde moitié du XVIIe siècle sur la chirurgie, mais encore il étend singulièrement leur domaine et fait éclater le réseau trop étroit qui les tenait enserrées.

Peut-être, d'autres traités eurent-ils plus de vogue irraisonnée, plus de tapageuse réclame ; celui-là du moins reflétait le labeur honnête, et une hardiesse consciencieuse. A ce double titre, il doit occuper une place très honorable parmi les œuvres chirurgicales de l'époque.



CONCLUSION

Nous croyons avoir fait œuvre utile en retraçant la vie et en appréciant l'œuvre du chirurgien ardennais Jean Bienaise.

Nous avons rectifié la date et le lieu de sa naissance, et nous avons projeté une lumière nouvelle sur sa famille et sur sa vie.

En analysant son ouvrage, nous avons noté ce qu'il fallait lui attribuer et ce qu'il faut rendre à Verduc. Il était assez riche de sa science et de ses découvertes personnelles pour ne point souffrir de cette juste répartition.

Bref, sa vie et son œuvre nous prouvent qu'il fut non seulement un noble caractère et une âme

dévouée mais aussi un infatigable travailleur et un véritable précurseur.

C'est, à tous les points de vue, une des figures les plus curieuses et les plus sympathiques que compte la chirurgie française du XVIIe siècle.

86021 Reims — Imprimerie MATOT-BRAINE, rue du Cadran-Saint-Pierre, 6